

Chaumont, le 15 janvier 2017.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance jaune Neige/Verglas jusqu'à demain lundi 12 h 00

Météo France a maintenu le département de la Haute-Marne, en vigilance jaune Neige/Verglas jusqu'à demain lundi 16 janvier, 12 h 00.

Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne, vous invite à la vigilance lors de vos déplacements et à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

Rappel de conseils de la Sécurité routière pour traverser cette période très particulière :

- Suivre l'évolution sur les sites suivants :
 - site internet du Conseil Départemental de la Haute-Marne : <http://geoweb.haute-marne.fr/mapviewers/46/>
 - site Internet institutionnel de Météo France (www.meteofrance.fr).
 - site Internet de Bison Futé (www.bison-fute.gouv.fr).
 - site Internet des services de l'État dans en Haute-Marne : <http://www.haute-marne.gouv.fr/>
- vérifier la pression des 4 pneus et privilégier les pneus hiver ,
- tester les éléments sensibles au froid (batterie, système d'allumage et d'alimentation) ;
- emporter un « kit de survie » au froid (raclette pare-brise, ampoules de rechange, lampe de poche, vêtements chauds, couverture et eau) ;
- bien voir et être bien vu ;
- rouler lentement et à bonne distance ;
- allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple ;
- ne jamais dépasser un engin de service hivernal en action

Très grande prudence en cas de vague de très grand froid

Une vague de très grand froid est annoncée sur notre Région. De bons réflexes permettent de limiter les risques pour la santé et la sécurité.

Tout d'abord, mieux vaut rester le plus possible chez vous à l'abri du froid, non sans avoir prévu de l'eau et des vivres et en chauffant normalement.

Si vous devez impérativement sortir, redoublez de vigilance et couvrez-vous suffisamment en essayant de limiter les efforts physiques et évitez de sortir le soir car il fait encore plus froid. Mieux vaut également ne pas sortir les bébés et les jeunes enfants, même bien protégés.

Rappel des consignes de prudence relatives à l'utilisation du chauffage en période de grand froid afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
 - tous les jours, aérer au moins 10 minutes,
- veillez à maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et à ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage

Contacts presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55